

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 34

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182870>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

hommes qui recherchent l'importance lui sont antipathiques, et il se venge de sa docilité accoutumée en leur faussant compagnie dans les moments décisifs. Les chefs de parti, ne pouvant obtenir une discipline exacte, laissent flotter les rênes.

(Rod. REY. — *Genève et les rives du Léman.*)

Tous les journaux rapportent des exemples d'atrocités commises par les troupes de don Carlos parmi les populations qui tombent entre leurs mains. « A Tolosa, dit une correspondance de San-Sébastien, trois mères de famille, dont l'une âgée de soixante-deux ans, accusées de libéralisme, ont été *emplumées*. Je parie que vous ne savez pas ce que veut dire ce mot, qui ne doit se trouver que dans le vocabulaire ultramontain ? *Emplumer* veut dire transformer un être humain en un vrai monstre, et voici comment les carlistes de Tolosa, capitale de la province de Guipuzcoa, s'en sont acquittés :

Ces trois malheureuses sont amenées sur la place publique où attendent l'exécuteur et la foule ; elles sont totalement déshabillées, sauf un léger jupon couvrant le corps d'une manière imparfaite de la ceinture aux genoux ; on leur rase la tête et les enduit de goudron qu'on recouvre de plumes. Quelle horreur ! Ceci fait, on les perche sur des ânes avec une sonnette dans la main, un piquet de soldats de don Carlos devant et un autre derrière, on les promène en procession par toutes les rues de la ville, accompagnées du tambouril (musique du pays) et du crieur public annonçant que c'était le sort qui attendait toutes les femmes et filles des libéraux.

Après cette procession, qui pour la ville était une fête, on les enferma dans des cachots, grâce auxquels elles échappèrent à la foule qui criait :

*Apalearlas, fusilarlas* (les battre et les fusiller). Pendant la nuit elles furent chargées sur un chariot à deux roues traîné par des bœufs et conduites entre baïonnettes jusqu'aux portes de Victoria, où elles sont arrivées dans un état impossible à décrire.»

Paul Féval, dans son courrier du *Moniteur universel*, vient de publier un travail sur la manie du suicide, où nous lisons, entre autres particularités, l'anecdote suivante :

« J'avais autrefois un copiste qui se nommait Tardivel, et qui se tuait toutes les semaines. Il est mort d'une autre maladie. Comme c'était la meilleure créature du monde, la première fois qu'il se tua, ce fut un deuil général dans ma maison ; je me souviens que j'eus grand peine à déchiffrer, à travers mes larmes, la lettre sacramentelle : « Quand vous lirez ces lignes, j'aurai cessé de souffrir. » Pauvre Tardivel ! si jeune ! Et je ne me doutais même pas de ses souffrances ! Il revint le lendemain ; jugez de notre joie !

La seconde fois, on pleura moins, la troisième on rit, et puis ce fut une habitude prise. Quand Tardivel manquait, il s'était tué, voilà tout : ce n'était pas dangereux.

X...., aujourd'hui si misérable, était autrefois riche, heureux, flatté et recherché. Nous demandions l'autre jour à un de ses amis : « Vous ne le voyez donc plus à présent ? »

— Non.

— Vous diniez pourtant fort souvent à sa table, autrefois ?

— C'est précisément à cause de cela que je l'évite, c'est par délicatesse..... je crains que ma vue lui soit pénible en lui rappelant le temps où il était heureux.

Le *Monde illustré* publie un curieux article intitulé les *Buveurs de sang*, accompagné d'une gravure nous montrant de pauvres diables de phtisiques et autres malades épuisés, qui, ayant déjà un pied dans la tombe, ne songent qu'à trouver un moyen quelconque de n'y point mettre l'autre. Ne reculant devant rien pour se raccrocher à la vie, on les voit se diriger résolument vers les abattoirs de Paris, pour y boire le sang chaud qui s'échappe des veines de la victime. Mais les plus vieux employés de l'abattoir disent n'avoir jamais vu arriver de malade assez insensible pour ne point trembler un peu la première fois qu'il approche de ses lèvres le liquide rougeâtre. Souvent le boucher est obligé de commencer par boire lui-même, afin de décider le patient à vaincre une répugnance qui semble irrésistible. Il le fait avec un désintéressement parfait et avec une humanité qu'on est étonné de trouver en pareil lieu. Car, dans l'abattoir, le sang est la seule chose qui ne se vend pas ; qui-conque veut en boire peut s'en rassasier à son aise.

L'odeur du sang n'a rien de particulièrement révoltant ; son goût n'en est point véritablement désagréable. Le sang de veau est presque sucré ; celui du bœuf, quoique plus acré, n'est point sans posséder un certain arôme auquel on s'habituerait s'il ne fallait le voir tirer devant soi des veines de la bête qu'on vient d'abattre.

Une jeune dame, mariée depuis quelques jours à peine, était allée voir une de ses amies et lui faisait le plus pompeux éloge des qualités de son mari, éloge qu'elle résuma par ses mots :

— C'est la perle des maris ; il vaut son pesant d'or.

— Son pesant d'or, observa l'amie, c'est beaucoup dire ; il ne faut rien exagérer. Jésus valait bien autant que ton mari, je pense ; cependant Judas ne put le vendre que trente deniers d'argent.

— C'est vrai, ma chère ; mais tu n'ignores pas combien tout a augmenté de prix depuis le temps dont tu parles.

Rochefort paraît avoir trouvé un singulier moyen d'introduire sa *Lanterne en France*, où elle est interdite. Il ne s'agirait rien moins que d'une édition excessivement réduite par la photographie, qui serait portée par des *pigeons voyageurs*, et dont la

lecture ne pourrait avoir lieu qu'à l'aide d'une loupe.

Ce fait donne quelque actualité aux lignes suivantes, qui contiennent de curieux détails sur ces messagers aériens :

Les colombiers élevés par les sultans d'Egypte, et dont Volney a donné le catalogue dans son *Voyage en Syrie*, tombèrent peu à peu en désuétude. Mais l'usage de la correspondance par pigeons subsista. Les Européens fixés dans le Levant en tirèrent bon parti. Maillet, consul de France en Egypte et inspecteur des établissements français dans le Levant au dix-septième siècle, raconte dans ses *Mémoires* que, de son temps, on élevait à Alexandrette des pigeons qu'on utilisait pour être averti, dans l'intérieur des terres, de l'arrivée des navires marchands. L'anecdote suivante avait cours dans la colonie : Un jour, à la chasse, un négociant abattit un de ces oiseaux porteur d'un papier où il était dit que la noix de galle, alors employée pour la teinture, était devenue fort rare en Angleterre. Le chasseur, qui était en même temps spéculateur, profita de l'avis, acheta et gagna 100,000 écus.

Maillet cite encore une histoire d'un marchand d'Alep, possesseur d'un pigeon dans la vitesse et dans l'exactitude duquel il avait la plus grande confiance, et qui paria que son pigeon arriverait à Alexandrie un quart d'heure avant celui d'un de ses amis.

Le pigeon du négociant s'éleva donc dans les airs à une très grande hauteur, suivant l'habitude de ces oiseaux, tellement haut qu'il aperçut la mer de Bassora (sans doute le golfe Persique) et la prit pour la Méditerranée. En un mot, il fit fausse route.

Il ne revint à Alep qu'au bout de trois jours et son maître perdit le pari. Dans sa colère, il frappa l'oiseau, et d'un coup si rude que la pauvre bête en mourut. Son corps fut ouvert, et dans son jabot on trouva... devinez quoi ? des clous de girofle qu'il ne pouvait avoir mangés qu'aux Indes. L'île de Ceylan étant le premier endroit de l'Inde d'où l'on tirait, en ce temps-là, le clou de girofle, on en conclut que l'oiseau avait dû faire le trajet d'Alep à Ceylan, et vice-versa, dans les trois jours, c'est-à-dire parcourir un espace de 3,000 lieues.

Le dix-huitième siècle, c'est par ce moyen que l'arrivée des navires à Alexandrette était signalée. La factorerie anglaise d'Alep surtout se servait de ce mode expéditif. On inscrivait sur une bande de papier les détails les plus intéressants, tels que le nom du navire, l'heure de son arrivée, etc., et ce papier était attaché sous l'aile de l'oiseau. On trempait ses pattes dans du vinaigre avant de le lâcher, dans la crainte que la vue de l'eau ne l'attirât, ce qui eût retardé sa marche et causé peut-être la perte du billet dont il était porteur. (*Journal officiel.*)

Les journaux annonçaient dernièrement que plusieurs couples des fameux pigeons voyageurs qui, pendant le dernier siège, ont permis à la capitale de la France de rester en communication avec le monde extérieur, étaient soigneusement conservés et entretenus par la ville de Paris.

Cette circonstance donne un intérêt tout particulier aux détails qui suivent. Sans remonter jusqu'à la colombe de l'arche, contentons-nous de dire que ce moyen de correspondance était déjà en usage dans l'antiquité. On cite un athlète de l'île d'Egine qui, se rendant aux jeux olympiques, emportait avec lui un pigeon enlevé à ses petits. Après sa victoire, il le lâcha en lui attachant un ruban de pourpre.

L'oiseau retourna le même jour vers son nid.

A Rome, ceux qui faisaient courir dans le cirque pour la course des chars, mais qui ne pouvaient assister eux-mêmes à la lutte, envoyaient à leur place des amis ou des serviteurs qui apportaient des pigeons ou des hirondelles tirés du lieu même où était retenu le propriétaire de l'attelage. A la fin du spectacle, on lâchait un ou plusieurs de ces oiseaux,

teints de la couleur du parti qui avait remporté la victoire.

Le siège de Modène par Antoine, en l'an 43 avant Jésus-Christ, vit cet usage appliqué pour la première fois à l'art militaire. Le consul Hirtius envoya ainsi à Decius Brutus commandant la ville, une lettre attachée au col d'un pigeon, par un fil de soie. A son tour, Decius Brutus dépêcha au camp des consuls un pigeon porteur d'une missive attachée à l'une de ses pattes.

Une fois connu, ce procédé ne pouvait manquer d'être mis en pratique dans les places assiégées.

Toutefois, c'est seulement en 1098 que les chrétiens, venus pour conquérir Jérusalem, eurent pour la première fois connaissance de cette invention. Le château-fort d'Hazar, entre Antioche et Edesse, était au pouvoir des infidèles. Le commandant désirait pourtant se rendre aux chrétiens. C'est par pigeons qu'eurent lieu, entre musulmans, les négociations pour la reddition de la place.

Tout le monde connaît l'épisode de la colombe poursuivie par un oiseau de proie et tombée sans vie au milieu des chrétiens, quand ceux-ci arrivèrent dans les plaines de Ptolémaïs ou Saint-Jean d'Acre. Ils trouvèrent sous son aile un billet dont le contenu leur révéla les projets des musulmans. C'est cet épisode que le Tasse a immortalisé dans le XVIIIe chant de la *Jérusalem délivrée*.

Pendant le siège de cette même ville de Ptolémaïs, siège qui dura deux ans (1189-1191), le fameux sultan Saladin se servit de pigeons.

Le débarquement du roi de France Saint Louis, en Egypte, fut mandé au sultan du Caire au moyen de pigeons. Les différentes phases de la bataille de Mansourah, si désastreuse pour les chrétiens, de même. Mais déjà le puissant sultan Noureddin (1146-1175), fondateur d'un vaste empire, sentant le besoin d'être informé au plus vite de ce qui se passait dans ses Etats, venait c'établir, surtout en Egypte, un service de poste aux pigeons admirablement organisé. Par ses soins, des tours s'élèverent de toutes parts. Ces tours étaient des colombiers ayant chacun un directeur et des veilleurs, qui, nuit et jour, épiaient l'arrivée des pigeons.

L'entretien des colombiers, des pigeons et de leurs gardiens coûtait des sommes considérables. Ces postes aériens étaient établis de douze en douze lieues ; on les appelait *bérid*.

La superbe exposition des œuvres de Ch. Gleyre, au Musée Arlaud, qui attire chaque jour un très grand nombre de visiteurs, est pour nous une heureuse occasion de rappeler à tous les amis des arts la médaille frappée par M. Jacob Siber, en souvenir de notre peintre national, et dont nous avons déjà parlé. Cette médaille, qui est d'une fort belle exécution, est maintenant en vente chez l'auteur.

L. MONNET.

## AU MAGASIN MONNET

Rue Pépinet

Fournitures de bureaux, d'écoles et de dessin. — Papeterie fine. — Timbrage du papier en couleur. — Papier teinté pour peinture de fleurs. — Couleurs de Windsor et Newton. — Papiers à dessin. — Toile à calquer. — Presses à copier, etc. — **Eau de Cologne de qualité supérieure ; cachou anglais, etc., etc.**

Au même magasin : un solde de cigarettes en liquidation, cédées à un très-bas prix. — Pipes bruyères, etc.

**Débit de papier timbré.**

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.